

Publié par Tribune de Genève (<http://www.tdg.ch>)

[Home](#) > [Content](#)

## Les rentes des retraités de 2008 n'augmenteront pas en 2012

**RENTES** | Aucune augmentation des rentes de la prévoyance professionnelle ayant pris naissance en 2008 n'est prévue pour janvier 2012, car l'indice des prix a baissé en trois ans.



© KEYSTONE | Les rentes de survivants et d'invalidité de la prévoyance professionnelle ayant pris naissance en 2008 ne seront pas augmentées en janvier 2012.

ATS | 20.10.2011 | 10:50

Les rentes de survivants et d'invalidité de la prévoyance professionnelle ayant pris naissance en 2008 ne seront pas augmentées en janvier 2012. L'indice des prix a en effet baissé en trois ans.

L'indexation des rentes plus anciennes s'effectuera lors de la prochaine adaptation pour l'AVS, soit au plus tôt en janvier 2013.

Les rentes pour lesquelles une compensation périodique au renchérissement n'est pas prévue sont revues par les institutions de prévoyance en fonction de leurs possibilités financières, a indiqué jeudi l'Office fédéral des assurances sociales.

Suisse

Source URL (Extrait le 20.10.2011 - 14:08): <http://www.tdg.ch/actu/suisse/adaptation-rentes->

[lpp-2012-2011-10-20](#)